

LE CANADA

Organe de la Population Canadienne-française d'Ontario

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur.

9eme ANNEE, No. 193.

OTTAWA, MERCREDI 30 NOVEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1870

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville, \$4.00

en dehors de la ville, 3.00

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE

Un an, \$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 30 Nov. 1887

Il est rumeur sur la rue, aujourd'hui, que M. W. E. Brown ne sera pas candidat à la mairie aux prochaines élections de janvier.

Le rumeur allant à dire que l'hon. M. Chapleau de vaill poursuite "l'Electeur" pour libelle est, croyons-nous, prématurée.

Le "Free Press" annonçait, hier, que M. Guilbeault, M.P., s'opposait à la nomination de M. Globensky à la charge de juge à Joliette. Cette nouvelle est démentie de fondement.

Plusieurs journaux annoncent que la visite de M. Bunting à Ottawa est dans le but de faire rentrer le "Mail" dans le giron ministériel. Mais nous croyons que c'est tout au plus pour trouver un remplaçant à son correspondant d'Ottawa, M. Cook, qui passe à "l'Empire".

Nous tenons de source certaine que M. Laverdure va contester l'élection de M. Pêchevin Larose et que les papiers ont été servis aujourd'hui même.

La cause de l'élection contestée du comté de Québec est venue devant le juge Caron, samedi dernier, et ajournée à aujourd'hui.

Nous regrettons d'apprendre que Sir N. F. Belleau est retenu à sa résidence par la maladie.

La nouvelle que Lord Lansdowne aura pour successeur Lord Stanley de Preston est contredite par Lord Lansdowne lui-même.

La défense dans la contestation de l'élection de Sir John, à Kingston, renferme 60 ou 70 accusations de corruption contre le candidat défait, M. Gunn.

On annonce, dit le "Canadien", que la compagnie du Pacifique a l'intention de diminuer le nombre de trains rapides entre Montréal et Québec. C'est à dire qu'on est menacé de l'ancien régime contre lequel on a dû fortement réclamer et qui avait de si grands inconvénients pour le service des malles et le public voyageur.

Espérons que le Pacifique laissera les choses comme elle sont actuellement.

M. J. U. Gregory, agent du département de la Marine à Québec, a transmis samedi à la Corporation des pilotes une dépêche l'informant que la glace emportait à la dérive les bouées qui étaient encore échouées sur le St. Laurent, ainsi que le phare du haut de la Traversée et celui du Manicouagan qui était stationné au pied de la Traversée.

La Patrie nous attribue la paternité d'un paragraphe au sujet du juge Jetté et du juge Cimon. Ce paragraphe a paru, en effet, dans nos colonnes, mais ce n'était qu'une reproduction textuelle d'un journal de Montréal. Malheureusement, le numéro de ce journal n'est plus sur notre file, mais nous croyons que le paragraphe en question est emprunté à la Patrie, elle-même.

M. de Puyjalon a fait à Québec une conférence sur le Labrador. Ce territoire, qu'il a exploré, est d'après lui, riche en lacs poissonneux et en bancs d'eau. Ces lacs embrassent à peu près les deux tiers de la superficie du pays. Les mares d'eau, situées sur le littoral, constituent une perte considérable de terrain, mais il serait facile de les assécher.

Les bancs de morue sont fort nombreux; mais l'absence de cartes indicatrices empêche bon nombre de pêcheurs de se diriger sur les bancs les plus profitables. M. Puyjalon a constaté la présence de pyrites de fer, de l'éméraude, de la tourmaline, du quartz, du grès cristallin, qui à toute la dureté du granite et des calcaires.

Il ne faut pas être alarmiste à l'excès. D'après le "Monde", il y a à Montréal des gens, qui craignent l'invasion des fièvres typhoïdes par la rivière Ottawa. C'est très fort, et voici comment. Les fièvres typhoïdes, qui sévissent à Ottawa, produisent des millions de germes, pouvant être absorbés par l'eau de la rivière Ottawa, et cette rivière va se décharger dans le St. Laurent, à Montréal. C'est très fort n'est-ce pas ?

On fait un peu trop de tapage à l'égard des fièvres qui sévissent ici. On entend moins parler de Toronto, et pourtant cette ville nous paraît tout aussi éprouvée que la capitale fédérale.

L'année dernière, nous dit une dépêche, il y a eu 52 cas de fièvres typhoïdes à Toronto, et cette année il y en a eu près de 200. Dans la même ville, on a compté, cette année, 625 cas de diphtérie contre 216, l'année dernière.

La comparaison ne nous est certainement pas défavorable; mais ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Une décision importante est attendue prochainement dans la cause de l'élection contestée de l'honorable M. McGreevy, et nous lisons à ce sujet ce qui suit dans le "Journal de Québec" :

Le juge Caron rendra jugement, le 2 décembre prochain, sur la contestation de l'élection de l'honorable M. Thos. McGreevy, député de Québec-Ouest aux communes.

Cette cause est en délibéré devant le s. v. t. magistrat sur une motion demandant à ce que la pétition soit déclarée abandonnée, attendu que le pétitionnaire n'a pas fait fixer le procès dans les six mois de la présentation de la pétition, tel que requis par la loi.

Son Honneur le juge Caron, en rendant sa décision, exprimera l'opinion de tous les juges de Québec et de Montréal qu'il a consultés.

Ce sera une décision d'une grande importance, si la motion est accordée, puisqu'elle aura pour effet de faire tomber presque toutes les contestations pendantes.

On sait que la cour suprême du Nouveau Brunswick a décidé dernièrement en faveur de l'objection soulevée par l'honorable M. McGreevy. Quelques jours après, la même objection soulevée à Ontario était rejetée.

UN SECOND ENGUEULEMENT.

L'Electeur nous arrive non avec des signes de repentir, mais avec un second engueulement de plus de trois colonnes pour justifier son article de l'autre jour à l'adresse du secrétaire d'Etat.

Dans ce second article il n'y a pas un argument, qui tienne debout, et ce n'est qu'une nouvelle charge aussi pitoyable que celle qui fut entendue à Hull, lors de la dernière élection, contre l'un des orateurs, M. Corbelier.

Le début du second article de l'organe de M. Mercier renferme une admission. Il dit :

"Nous admettons volontiers que le ton de l'écrit en question n'a pas la modération, qui caractérise la rédaction habituelle de l'Electeur."

Il semblerait par ce qui précède, que les quatre colonnes libelleuses que nous donnait l'organe de M. Mercier, vendredi dernier, ne sont pas de la plume du rédacteur ordinaire de ce journal.

Le fait est que leur sale contenu présente un air de parenté avec ce qui est sorti de la bouche de l'orateur rouge de Hull. Mais il ne peut y avoir que cet air de parenté.

L'Electeur n'en est pas à ses premiers accès d'extrême violence et de vilénie, qui lui ont déjà valu un procès retentissant, et qui lui en auraient mérité cent autres, si les offensés l'avaient voulu.

L'Electeur nous dit que cette fois-ci, il y a eu provocation plus que suffisante pour justifier l'écrit publié par lui, vendredi, à l'adresse du secrétaire d'Etat; que ce dernier a mérité, lui-même, ces représailles, pour avoir qualifié de "cirque" la conférence de Québec; que ces représailles ont été provoquées par d'autres attaques de M. Chapleau, et aussi par celles de la presse conservatrice. L'organe de M. Mercier se plaint, surtout, des insinuations faites sur le compte de M. Mercier, lorsque le public a connu dernièrement qu'il venait de s'acheter une maison de \$12,000 sur la rue St Denis. Il mentionne aussi les articles des journaux conservateurs, qui ont reproché à M. Mercier son affaire de \$5,000 pour l'abandon de la contestation de l'é-

lection de son adversaire feu M. Mousseau, et enfin son autre affaire non moins louche de \$3,800, pour abandonner la contestation de son autre adversaire, qui était le secrétaire d'Etat, lui-même. La Patrie organe du parti libéral, à Montréal, se crut alors obligée de flétrir cette dernière affaire. Elle la qualifia d'immorale; elle flétrit M. Mercier en lui disant qu'il avait vendu une élection pour la reprendre, et que sa conduite, dans cette circonstance, le rendait indigne de diriger un parti.

Ceux qui connaissent les faits, s'apercevront, sans peine, que l'Electeur doit être bien à bout d'arguments pour s'étayer sur de pareilles raisons.

Quel rapport y a-t-il, en effet, entre toutes ces attaques contre M. Mercier et les salées libelles de l'Electeur de vendredi? Aucun, assurément. Les uns sont exclusivement du domaine public, les autres sont non moins exclusivement du domaine privé. Les premières ne sont que de justes réponses faites à des attaques du même ordre, dont la presse rouge est constamment remplie, tandis que les autres visent la vie privée, qui est un sanctuaire sacré et inviolable.

Il n'y a donc pas parlé, et cela saute aux yeux du moins clair voyant. L'organe de M. Mercier est visiblement embarrassé et confus.

UN MERVEILLEUX HOMME.

On lit dans le Star :

"Il y a des gens qui disent que la province de Québec est dans un état de stagnation. Ils ont tort. Ceux qui parlent ainsi ne regardent pas ce qui se passe. Regardons les chemins de fer qui ont été construits depuis dix ans et qui sont en construction à l'heure qu'il est. Il y a ceux de Temiscouata, de St. Jérôme, de la Vallée de la Gatineau, de Ste. Anne de Beaupré et d'autres dont la construction est décidée ou sous considération. M. Mercier a promis de faire construire une ligne qui mettrait en communication le lac St. Jean avec la Vallée d'Ottawa en touchant le St. Maurice, la rivière du Nord, la Gatineau et l'Ottawa. Ce sera une grande entreprise. Si cette ligne est continuée jusqu'à Sudbury sur le G. P. R., elle pourra transporter à Québec une grande quantité de fret; dans tous les cas elle débouchera une contrée très fertile qui peut faire vivre une immense population."

Le bureau de santé s'est réuni, hier soir, et le rapport du Dr. Robillard a été soumis. Il recommande l'usage appelé "Brewery" comme dangereux pour l'état sanitaire de la ville en conséquence de sa proximité avec la source d'où provient l'eau de l'aqueduc.

Le Dr. Sweetland demande que le rapport soit adopté. Le rapport fait aussi mention comme dangereux pour la salubrité publique de l'égoût qui se charge dans les entrées sous les noms de Crookedville et Deep Cut. Au cas où la corporation ne prendrait pas des mesures sérieuses contre cet égoût, le devoir du bureau serait de soumettre le cas devant les autorités du gouvernement provincial.

L'échevin Whillans est aussi d'avis que le Creek Brewery est un endroit dangereux et est d'opinion que le bureau devrait voir à y remédier un tuyau d'égoût est nécessaire depuis Ashburnham Hill avec une décharge dans le canal Rideau.

Le Dr. Robillard dit que deux cas de fièvres typhoïdes se sont déclarés dans les environs du Creek au commencement de l'été dernier.

L'échevin Whillans soumet que le gouvernement devrait contribuer à la dépense occasionnée par le transport du surplus de l'eau de la dame St. Louis, et que la question devrait être soumise ensuite au conseil.

Le Dr. Sweetland est aussi d'avis que le conseil doit demander un acte spécial à la Législature d'Ontario pour l'accomplissement des améliorations nécessaires au drainage de la ville. L'ingénieur de la cité devrait visiter les lieux et faire rapport.

Il fut décidé d'adopter ce mode et de procéder immédiatement.

L'échevin Atchison fait remarquer que la bouche du tuyau d'égoût aux scieries McLaren laisse échapper de mauvaises senteurs mais qu'il n'est pas en suite.

Le comité ayant ensuite approuvé les comptes présentés pour paiement s'est ajourné.

FERRONNERIES

DE TOUTES ESPECES

POELES

DE CUISINE ET DE PASSAGE

En Gros et en Détail

Chez

B. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. 1887-la.

La mal rapporté au sujet des candidatures françaises à la mairie.

Mais nous ne nous arrêtons pas à cette petite dissidence. M. O'Keefe ne doit pas, sans doute, être surpris si nous sommes aussi prompts à relever tout ce qui nous paraît injuste envers nos nationaux. Nous sommes bien décidé à ne rien laisser passer sur ce point.

Il y en a, ce sont ceux de l'école du "Mail", qui croient que les canadiens-français leur sont inférieurs sous le rapport de l'éducation et de la compétence pour remplir les diverses fonctions de la vie civile et politique. Nous sommes heureux de voir que M. O'Keefe n'en fait pas partie, et nous serions également heureux si nous pouvions convaincre les autres qu'ils sont dans une profonde erreur.

UN AUTRE TÉMOIGNAGE NON SUSPECT.

On lit dans le Star :

"Il y a des gens qui disent que la province de Québec est dans un état de stagnation. Ils ont tort. Ceux qui parlent ainsi ne regardent pas ce qui se passe. Regardons les chemins de fer qui ont été construits depuis dix ans et qui sont en construction à l'heure qu'il est. Il y a ceux de Temiscouata, de St. Jérôme, de la Vallée de la Gatineau, de Ste. Anne de Beaupré et d'autres dont la construction est décidée ou sous considération. M. Mercier a promis de faire construire une ligne qui mettrait en communication le lac St. Jean avec la Vallée d'Ottawa en touchant le St. Maurice, la rivière du Nord, la Gatineau et l'Ottawa. Ce sera une grande entreprise. Si cette ligne est continuée jusqu'à Sudbury sur le G. P. R., elle pourra transporter à Québec une grande quantité de fret; dans tous les cas elle débouchera une contrée très fertile qui peut faire vivre une immense population."

Le bureau de santé s'est réuni, hier soir, et le rapport du Dr. Robillard a été soumis. Il recommande l'usage appelé "Brewery" comme dangereux pour l'état sanitaire de la ville en conséquence de sa proximité avec la source d'où provient l'eau de l'aqueduc.

Le Dr. Sweetland demande que le rapport soit adopté. Le rapport fait aussi mention comme dangereux pour la salubrité publique de l'égoût qui se charge dans les entrées sous les noms de Crookedville et Deep Cut. Au cas où la corporation ne prendrait pas des mesures sérieuses contre cet égoût, le devoir du bureau serait de soumettre le cas devant les autorités du gouvernement provincial.

L'échevin Whillans est aussi d'avis que le Creek Brewery est un endroit dangereux et est d'opinion que le bureau devrait voir à y remédier un tuyau d'égoût est nécessaire depuis Ashburnham Hill avec une décharge dans le canal Rideau.

Le Dr. Robillard dit que deux cas de fièvres typhoïdes se sont déclarés dans les environs du Creek au commencement de l'été dernier.

L'échevin Whillans soumet que le gouvernement devrait contribuer à la dépense occasionnée par le transport du surplus de l'eau de la dame St. Louis, et que la question devrait être soumise ensuite au conseil.

Le Dr. Sweetland est aussi d'avis que le conseil doit demander un acte spécial à la Législature d'Ontario pour l'accomplissement des améliorations nécessaires au drainage de la ville. L'ingénieur de la cité devrait visiter les lieux et faire rapport.

Il fut décidé d'adopter ce mode et de procéder immédiatement.

L'échevin Atchison fait remarquer que la bouche du tuyau d'égoût aux scieries McLaren laisse échapper de mauvaises senteurs mais qu'il n'est pas en suite.

Le comité ayant ensuite approuvé les comptes présentés pour paiement s'est ajourné.

EXECUTORS NOTICE TO CREDITORS

The creditors of Marceline Patis later of the city of Ottawa widow, deceased, and all others having claims against her estate are hereby notified to send, by post, prepaid, or otherwise deliver to Napoleon Casault, designated one of the executors named in the will of the said deceased, at No 96 Cathcart street, Ottawa, on or before Monday the 19th day of December next their Christian names and surnames, addresses and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts and the nature of securities (if any) held by them; and in default whereof an immediately after the said 19th day of December the assets of the said deceased will be distributed amongst the parties entitled thereto having regard only to claims of which notice shall have been given as above required. And this notice being given under the provisions of the Statutes of Ontario, 46 Vic. Cap. 9 the executors will not be liable for the said assets, or any part thereof to any person whose claim notice shall not have been received by them at the time of such distribution.

Reverend L. N. NAPOLÉON CASCAULT, & N. N. CASCAULT, EXECUTORS.

L. A. OLIVIER, Solicitor for executors.

Dated at Ottawa the 29th day of Nov. 1887-2s.

BUREAU DE SANTE

Le bureau de santé s'est réuni, hier soir, et le rapport du Dr. Robillard a été soumis. Il recommande l'usage appelé "Brewery" comme dangereux pour l'état sanitaire de la ville en conséquence de sa proximité avec la source d'où provient l'eau de l'aqueduc.

Le Dr. Sweetland demande que le rapport soit adopté. Le rapport fait aussi mention comme dangereux pour la salubrité publique de l'égoût qui se charge dans les entrées sous les noms de Crookedville et Deep Cut. Au cas où la corporation ne prendrait pas des mesures sérieuses contre cet égoût, le devoir du bureau serait de soumettre le cas devant les autorités du gouvernement provincial.

L'échevin Whillans est aussi d'avis que le Creek Brewery est un endroit dangereux et est d'opinion que le bureau devrait voir à y remédier un tuyau d'égoût est nécessaire depuis Ashburnham Hill avec une décharge dans le canal Rideau.

Le Dr. Robillard dit que deux cas de fièvres typhoïdes se sont déclarés dans les environs du Creek au commencement de l'été dernier.

L'échevin Whillans soumet que le gouvernement devrait contribuer à la dépense occasionnée par le transport du surplus de l'eau de la dame St. Louis, et que la question devrait être soumise ensuite au conseil.

Le Dr. Sweetland est aussi d'avis que le conseil doit demander un acte spécial à la Législature d'Ontario pour l'accomplissement des améliorations nécessaires au drainage de la ville. L'ingénieur de la cité devrait visiter les lieux et faire rapport.

Il fut décidé d'adopter ce mode et de procéder immédiatement.

L'échevin Atchison fait remarquer que la bouche du tuyau d'égoût aux scieries McLaren laisse échapper de mauvaises senteurs mais qu'il n'est pas en suite.

Le comité ayant ensuite approuvé les comptes présentés pour paiement s'est ajourné.

STATUTS DU CANADA

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande.

Statuts Révisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes \$5.00.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions, Publications et de la Papeterie, Ottawa, Mars 1887. 13ms.

BULLEIN DU JOUR.

Plusieurs députés se sont rendus auprès de M. Goblet pour lui demander de faire partie d'un cabinet dont M. Clémenceau serait le chef et qui aurait pour objet de maintenir M. Grévy à la présidence. M. Goblet a refusé.

Un certain nombre de membres de la chambre des députés ont demandé hier à M. Grévy de ne pas résigner.

On a fait de nouvelles élections hier, en Irlande. Il y a eu lutte entre les constables et les évêques. Dix hommes ont été arrêtés.

Un mandata été émis, sur la demande de M. Mandeville, contre le gouverneur de la prison de Tullamore, pour assaut. L'accusation est basée sur les traitements infligés à M. Mandeville lorsqu'on a voulu lui enlever ses habits.

Le Czar a commué la peine des dix-huit jeunes officiers impliqués dans une conspiration révolutionnaire et condamnés à l'exil en Sibirie.

M. Blaine, paraît-il, n'aurait ni le désir ni l'intention de se porter candidat à l'élection présidentielle l'année prochaine.

La lettre de M. Leacock attaquant le gouvernement Norquay a créé quelque sensation à Winnipeg. M. Norquay a eu hier une entrevue avec le lieutenant-gouverneur. Il paraît à peu près certain que la législature ne sera pas convoquée avant le mois de janvier.

E. E. Sheppard, du Toronto News vient d'être relâché à Montréal.

Une dépêche reçue aux bureaux du Pacifique Canadien, à Montréal, dit que le pont du Sault Ste Marie sera complété et la nouvelle ligne ouverte au trafic dans quelques jours.

La Batterie B et les 8ème carabinières royaux de Québec, ont été mis sous les armes pour prévenir toute émeute dans le cas où l'armée du salut paraderait ce soir. Une rumeur dit que des amis de l'armée doivent arriver aujourd'hui de l'ouest pour grossir les rangs ce soir. La cour est à préparer plusieurs mandats d'arrestation pour être lancés contre les personnes impliquées dans les dernières émeutes.

M. L. O. David, de Montréal, centre, écrit à l'Electeur qu'il désapprouve les attaques dirigées contre l'armée du salut, à Québec.

L'Evenement Québec, dit qu'il est temps que l'armée du salut disparaisse.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Le froid.—Nous avons eu hier le plus grand froid qui se soit jamais vu dans cette partie du pays, à cette saison de l'année. Le thermomètre est descendu à 28 degrés au-dessous de zéro.

Valant la peine d'être Lu

5 lbs. de meilleur Raisin à pudding et un livre de thé de 50 centins pour 75 centins, ce qui fait \$1.00 pour 75 centins.

Trois livres de raisins et un livre de thé de 40 centins pour 50 centins, ce qui fait 75 centins pour 40 centins.

Nous offrons ce avantage pour la balance de l'année et nous en considérons tellement la valeur que toute personne qui a besoin de

BONS TRÉS

Raisins

Pour les fêtes devrait l'acheter à nos magasins.

Stroud Frere,

109 RUE RIDEAU,

176 RUE SPARKS,

Aussi à

BelleVile, Toronto, Kingston et

Montreal.

29 11 87-1m

STATUTS DU CANADA

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande.

Statuts Révisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes \$5.00.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions, Publications et de la Papeterie, Ottawa, Mars 1887. 13ms.

BULLEIN DU JOUR.

Plusieurs députés se sont rendus auprès de M. Goblet pour lui demander de faire partie d'un cabinet dont M. Clémenceau serait le chef et qui aurait pour objet de maintenir M. Grévy à la présidence. M. Goblet a refusé.

Un certain nombre de membres de la chambre des députés ont demandé hier à M. Grévy de ne pas résigner.

On a fait de nouvelles élections hier, en Irlande. Il y a eu lutte entre les constables et les évêques. Dix hommes ont été arrêtés.

Un mandata été émis, sur la demande de M. Mandeville, contre le gouverneur de la prison de Tullamore, pour assaut. L'accusation est basée sur les traitements infligés à M. Mandeville lorsqu'on a voulu lui enlever ses habits.

Le Czar a commué la peine des dix-huit jeunes officiers impliqués dans une conspiration révolutionnaire et condamnés à l'exil en Sibirie.

M. Blaine, paraît-il, n'aurait ni le désir ni l'intention de se porter candidat à l'élection présidentielle l'année prochaine.

La lettre de M. Leacock attaquant le gouvernement Norquay a créé quelque sensation à Winnipeg. M. Norquay a eu hier une entrevue avec le lieutenant-gouverneur. Il paraît à peu près certain que la législature ne sera pas convoquée avant le mois de janvier.

E. E. Sheppard, du Toronto News vient d'être relâché à Montréal.

Une dépêche reçue aux bureaux du Pacifique Canadien, à Montréal, dit que le pont du Sault Ste Marie sera complété et la nouvelle ligne ouverte au trafic dans quelques jours.

La Batterie B et les 8ème carabinières royaux de Québec, ont été mis sous les armes pour prévenir toute émeute dans le cas où l'armée du salut paraderait ce soir. Une rumeur dit que des amis de l'armée doivent arriver aujourd'hui de l'ouest pour grossir les rangs ce soir. La cour est à préparer plusieurs mandats d'arrestation pour être lancés contre les personnes impliquées dans les dernières émeutes.

M. L. O. David, de Montréal, centre, écrit à l'Electeur qu'il désapprouve les attaques dirigées contre l'armée du salut, à Québec.

L'Evenement Québec, dit qu'il est temps que l'armée du salut disparaisse.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Le froid.—Nous avons eu hier le plus grand froid qui se soit jamais vu dans cette partie du pays, à cette saison de l'année. Le thermomètre est descendu à 28 degrés au-dessous de zéro.

Tarif.

Baltimore, 30.—Une dépêche spéciale de Washington au "Sun" dit qu'un "bill" concernant des changements à apportés au tarif sera adopté au prochain congrès. Ce bill fera disparaître certains droits douaniers et créera une réduction de la taxe du revenu de l'intérieur.

Petite vérole.

Paris, 30.—La petite vérole a éclaté dans les districts de Pantin et Aubervilliers. L'épidémie a éclaté en premier lieu dans des familles allemandes.

Entrées vivants.

Harrisburg, Penn., 30.—Quatre hommes ont été tués et un sérieusement blessé, hier, par un éboulement dans une carrière de pierre. Les corps enterrés sous cinquante pieds de terre ne pourront être retrouvés avant plusieurs jours.

Noyade.

Nouvelle Orléans, 30.—George Denham, capitaine du steamer anglais "Ocean King" s'est noyé, hier, en se baignant dans le lac. Il s'est frappé la tête sur une roche en plongeant.

Ministres

Shanghai